

**Annexe 1**

**1 – Descriptif de la Boucle Vertueuse sur les Baies de la Lieue de Grève et du Douron**

Pour chaque indicateur, des points sont attribués ou retirés à l'exploitation en fonction de seuils :

Ex. : 10 points ajoutés si la pression azotée totale sur l'exploitation est inférieure à 140 unités d'azote par hectare.

Chaque indicateur pèse un certain poids au sein d'un socle. Pour chaque socle, un nombre de points est attribué à l'exploitation :

Ex. : pour le socle agronomie, une exploitation ayant 10 points pour l'indicateur « pression azotée totale », -10 points pour l'indicateur SAMO/SAU et 10 points pour la pression azotée minéral se verra attribuer 2 points.

Après le calcul des points de chaque socle, une éventuelle majoration de 20% est appliquée en cas d'évolution positive du socle. Puis les points de tous les socles sont ajoutés.

Une pondération est appliquée en fonction de la part de la SAU en bassin versant algues vertes de l'exploitation.

Les points sont transformés en euros valorisables en chantiers collectifs.

**Les chantiers de semis précoces et sous couvert ne sont pas plafonnés dans l'utilisation des points de la boucle vertueuse**

SOCLE	Système de production concerné	Indicateur	Borne inférieure de l'intervalle pour le calcul	Seuil « 0 point »	Borne supérieure de l'intervalle pour le calcul	Part de l'indicateur dans le calcul des points attribués par socle
<b>MESURES AGRONOMIQUES</b>	Tous	Pression azote total (unités d'azote par hectare)	140 u/ha <b>(+ 10 points)</b>	200 u/ha	260 u/ha <b>(-10 points)</b>	40%
	Tous	SAMO / SAU	-30 % de la valeur fixée (en fonction de N maîtrisable) <b>(-10 points)</b>	Valeur fixée en fonction de l'N maîtrisable	+30 % de la valeur fixée (en fonction de N maîtrisable) <b>(+10 points)</b>	40%
	Tous	Pression azote minéral (unités d'azote minéral/ha)	0 <b>(+10 points)</b>	75	75 <b>(+10 points)</b>	20%
<b>COUVERTURE DU SOL</b>	Herbivores	Note de couverture efficace (herbivores)	40 % <b>(-10 points)</b>	70 %	100 % <b>(+10 points)</b>	100%
	Hors herbivores	Note de couverture efficace (hors herbivores)	20 % <b>(-10 points)</b>	50 %	80 % <b>(+10 points)</b>	100 %
<b>GESTION DES PRAIRIES</b>	Elevage bovin laitier	Ecart à la ration OU MAT achetée / UGB	Inférieur ou égal à la ration <b>(+10 points)</b>	+50 % de l'objectif	+100 % de l'objectif <b>(-10 points)</b>	50%
		Part d'herbe / ha SFP	35 % <b>(-10 points)</b>	60 %	85 % <b>(+10 points)</b>	25%
		Chargement UGB / ha SFP	1,35 <b>(+10 points)</b>	1,7	2,05 <b>(-10 points)</b>	25%
	Bovins Allaitants	Quantité de protéines achetées sous forme de concentrés	50 (naisseurs) 80 (engraisseurs) <b>(+10 points)</b>	75 (naisseurs) 110 (engraisseurs)	100 (naisseurs) 140 (engraisseurs) <b>(-10 points)</b>	50 %
		Part d'herbe / ha SFP	60 % <b>(-10 points)</b>	75 %	90 % <b>(+10 points)</b>	25 %
		Chargement UGB / ha SFP	1,45 <b>(+10 points)</b>	1,8	2,15 <b>(-10 points)</b>	25 %
	Autres élevages herbivores	Part d'herbe / ha SFP	60 % <b>(-10 points)</b>	75 %	90 % <b>(+10 points)</b>	50 %
		Chargement UGB / ha SFP	1,45 <b>(+10 points)</b>	1,8	2,15 <b>(-10 points)</b>	50 %
<b>RENATURATION DES ESPACES</b>	Tous	% IAE	5 % <b>(-10 points)</b>	0 %	20 % <b>(-10 points)</b>	100%
<b>PARTICIPATION ET ECHANGES FONCIERS</b>		Participation animation collective	De 0 à 10 points en fonction de la participation des exploitants aux journées techniques collectives portées par la baie			25%
		Echanges fonciers	De 0 à 10 points en fonction des surfaces échangées			75%

<b>TOTAL POINTS AVANT PONDERATION</b>	Somme des points acquis (valeur absolue)
<b>TOTAL POINTS AVEC PONDERATION MAINTIEN/EVOLUTION (Coeff1)</b>	+20% pour les évolutions positives par socle
<b>PONDERATION SAU (coeff 2)</b>	Coefficient linéaire compris entre 1 et 2 en fonction du pourcentage de SAU en BVAV
<b>TOTAL POINTS</b>	Somme des points acquis x coeff 1 x coeff 2

<b>Montant du point</b>	100 €
<b>Plafond / an / exploitation</b>	10 000 €

